

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le 04/02/2025



ID: 071-217104637-20250127-2025002-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf Séance du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à

RENAUX Cécile

Secrétaire de séance : CORRE Michelle

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents :11

Date de convocation : 21/01/2025

## OBJET : Délibération relative au remplacement du délégué suppléant au SPANC.

Suite à la démission de Pascal BRESCIANI, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Lucas LAROCHE comme délégué suppléant au SPANC à la place de Pascal BRESCIANI.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 27/01/2025. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

> Le Maire, Jean-Luc CHANUT.